BUDGETISATION SELON LA METHODE DE LA COMPTABILITE D'EXERCICE : Opportunités et défis pour les pays en développement

I - Vue globale

Les gouvernements se familiarisent de plus en plus avec l'information financière fondée sur la comptabilité d'exercice. Seulement, il n'y a pas encore eu de compréhension généralisée des concepts sous-jacents et des implications pratiques de l'adoption de cette réforme.

II - Clarification des concepts

La comptabilité d'exercice est un système de comptabilité dans lequel les transactions et autres flux entre les unités institutionnelles sont comptabilisés lorsque la valeur économique est transférée, augmentée ou perdue, quel que soit le moment des rentrées ou des paiements en espèces associés. Cela contraste avec la comptabilité de caisse selon laquelle, les transactions et autre événements ne sont comptabilisés que l'argent correspondant est reçu ou payé.

La budgétisation selon la méthode de la comptabilité d'exercice implique une planification qui inclut les revenus et les dépenses dans le budget de l'année au cours de laquelle les événements économiques sous-jacents sont censés se produire et pas nécessairement dans l'année au cours de laquelle les liquidités correspondantes devraient être reçues ou payées (Khan et Mayes, 2009). Les budgets de trésorerie et budgets selon la méthode de la comptabilité d'exercice ne sont pas des concepts qui s'excluent mutuellement. La comptabilité de caisse ou de trésorerie fait partie de la comptabilité d'exercice. Les budgets basés sur la méthode de la comptabilité d'exercice peuvent accueillir les crédits de trésorerie.

Les crédits établis dans la méthode de comptabilité d'exercice ne signifient pas nécessairement que les entités doivent recevoir l'équivalent de leurs crédits. Si un gouvernement jugeait nécessaire de ne donner aux entités que l'argent dont ils ont besoin, cela pourrait être pris en compte dans le cadre de la comptabilité d'exercice.

III - Avantages

- Budgétisation (méthode d'exercice) et politique budgétaire : Cette budgétisation permet de passer d'une approche axée sur un seul indicateur (flux de trésorerie) de la politique budgétaire à une approche qui utilise différents indicateurs (solde d'exploitation, excédent ou déficit de trésorerie, valeur nette) à des fins divers ;
- Budgétisation (méthode d'exercice) et viabilité à long terme : La transparence et la responsabilité budgétaires sont grandement améliorées si la budgétisation et l'établissement des rapports sont effectuées sur la même base de comptabilité d'exercice. L'utilisation de la même base permet de comparer le budget autorisé et les résultats réels. La budgétisation selon la comptabilité d'exercice peut fournir un cadre pour mesurer et présenter l'intégralité des implications financières des politiques et des programmes, et permet de comparer le budget avec les états financiers ex post ;
- Budgétisation (méthode d'exercice) et amélioration de l'information sur les coûts et responsabilités : Cette démarche est associée à des efforts visant à améliorer le rendement du

secteur public au moyen d'une gamme de mesures ; (i) l'accent mis sur les extrants et les résultats, (ii) l'octroi d'une plus grande souplesse aux gestionnaires, (iii) la sensibilisation au coût du capital et aux coûts totaux des opérations gouvernementales quel que soit le moment des paiements ;

- Budgétisation (méthode d'exercice) et la gestion des immobilisations : Elle prend en compte les dépenses en capital que ces dépenses soient payées en espèces au cours de l'année ou pas. Elle prend aussi en compte les immobilisations financées par des ententes telles que les partenariats public-privé (PPP), des contrats de location – financement. Les budgets de comptabilité d'exercice reconnaissent les amortissements des immobilisations comme charges dans l'exercice budgétaire.

IV - Quelques défis

- Une plus grande complexité : Les budgets d'exercice sont complexes et peuvent ne pas être entièrement compris par les politiciens, les fonctionnaires et le grand public. L'actif et le passif sont affectés non seulement par des transactions mais aussi par les politiques de comptabilité et d'évaluation adoptées. Les différences entre déficits de trésorerie et déficits constatés peuvent être difficiles à interpréter. Somme toute, l'établissement des budgets de trésorerie ne signifie pas que les complexités de gestion des finances publiques cessent d'exister. Cela signifie simplement que cette approche ne fournit pas d'informations complètes sur les répercussions des politiques et des programmes proposés ;
- Possibilités de manipulation : la budgétisation selon la méthode de la comptabilité d'exercice tout comme la budgétisation en espèce est susceptible de manipulation surtout en raison de sa complexité. Il est nécessaire d'être conscient de ces risques et de prendre des mesures pour les atténuer. Le strict respect des normes comptables est un pas clé dans cette direction. L'institution supérieure de contrôle pourrait fournir à l'assemblée législative une assurance au sujet des hypothèses, des conventions comptables et d'autres aspects spécifiques du budget ;
- Coûts et exigences en matière de capacités : on peut citer parmi les coûts les plus importants (i) l'élaboration d'un registre des actifs gouvernementaux, (ii) l'évaluation des actifs gouvernementaux, (iii) le recrutement et la rémunération du personnel possédant le savoir-faire technique nécessaire pour informer et former le ministère des finances, les ministères dépensiers et les politiciens sur le nouveau système. La budgétisation suivant la méthode de la comptabilité d'exercice nécessite probablement du personnel plus qualifié et des systèmes d'information plus sophistiqués.

Historiquement, le secteur public n'a pas employé beaucoup de comptables et de gestionnaires financiers qualifiés, mais il ne s'est pas non plus engagé dans des transactions financières trop complexes. Si la budgétisation suivant la méthode de comptabilité d'exercice est jugée nécessaire et utile, les gouvernements devraient se rendre compte qu'une augmentation substantielle de l'expertise et du personnel en comptabilité et nécessaire et ces réformes devraient être programmées en conséquence.

Publié en octobre 2025 Par ***Guy Bertrand KAMTE POUENE*** ;
Expert International en Finances Publiques ;
Mail : kamte@yahoo.fr
Tél : 237699661841